

Service départemental d'incendie et de secours de la Savoie

Service BNSSA et surveillance des plages

Fiche de déclaration de présence pour les accueils collectifs de mineurs

LES CONSIGNES

Le responsable du groupe doit :

- Signaler à son arrivée sur la plage la présence de son groupe au responsable de la sécurité de baignade.
- Se conformer aux prescriptions de ce responsable, aux consignes et signaux de sécurité.
- Prévenir le responsable de la sécurité en cas d'accident.

Taux d'encadrement

- 1 animateur dans l'eau, pour 5 mineurs si les enfants ont - de 6 ans*
- 1 animateur dans l'eau, pour 8 mineurs si les enfants ont + de 6 ans*

**les effectifs maximum dans l'eau vous seront communiqués par le responsable de la sécurité et pourront être réduits en fonction des impératifs de sécurité.*

Responsabilité

L'existence d'un service de surveillance local ne décharge pas l'encadrement et la direction du centre de leur responsabilité.

RENSEIGNEMENTS

Poste de secours de Pré Argent

date :

Heure d'arrivée :

heure de départ :

Nom de l'accueil de collectif de mineurs (ACM) :

Téléphone de l'ACM :

Nombre d'enfant - de 6 ans : Nombre d'enfant + 6 ans :

Nombre d'accompagnateurs : Nombre de surveillants de baignade SB :

Je soussigne,, responsable du groupe, certifie avoir pris connaissance des consignes.

Signature

Le respect des règles de la Plage de Pré Argent est indispensable à l'accueil des groupes et au bon déroulement de votre journée.

- **Musique interdite.** *Il est interdit d'apporter des enceintes musicales sur la plage.*
- **Respecter votre voisinage** en faisant attention aux bruits normaux générés par un groupe.

Les insultes et autres comportements irrespectueux ne sont pas admis

- **Le Tri des déchets est OBLIGATOIRE**, des containers sont à votre disposition en face des sanitaires.

Les poubelles situées à l'entrée du snack ne sont pas prévues pour les déchets des groupes.

- **LA RESERVATION EN LIGNE AU PREALABLE EST OBLIGATOIRE POUR ENTRER SUR LA PLAGE**
- Afin de permettre à tous une baignade sereine, **pensez aux activités terrestres ou aquatiques proposées** pour soulager la surveillance de baignade.